

Compte rendu du Conseil d'établissement (CE) du 19 juin 2014

[sujets relatifs à Naples]

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.

Parents

2. Approbation du PV du 08/04/2014

Omissis

3. Bilan des conseils pédagogiques, CVL et d'écoles.

Natation: Le représentant des parents demande éclaircissements sur l'organisation de l'activité de natation du prochain an. On rappelle en particulier que telle activité déjà au début fut proposée par l'école pour le collège et que seulement pour problèmes de nature pratique elle avait été adressée au primaire cette an. Tenu compte qu'aussi dans le Conseil d'école de 22/05/2014 (voir C. rendu) il a été confirmé que telle activité devait être tournée avec priorité au collège qui n'en a pas bénéficié, on demande éclaircissements sur les raisons pour lesquelles il s'est décidé de tourner telle activité de nouveau au primaire.

Le proviseur Lust clarifie que telle décision a été prise par l'équipe pédagogique aussi en considération de raisons de nature d'organisation. Depuis l'an scolaire 2015/16 l'école essaiera à étendre le projet à tous les élèves en prévoyant une variation opportune de bilan.

4. Bilan de l'année scolaire.

Projets: Le projet le plus considérable a été ce du *Potajouer*

Discipline: Le représentant des parents, aussi en reconnaissant que des actions ont été faites pour affronter les problèmes de discipline que cet an ils se sont présentés de manière très considérable, il rapporte que tels problèmes sont loin de l'être résolu et que tout ce que a été fait ne s'est pas relevé efficace. Et' opinion des parents qui soient nécessaires une prise de position plus énergiques, radicale et claire de l'école vis-à-vis de tels problématique.

Italien: Le représentant des parents rapporte de la satisfaction pour la solution trouvée(voir C. rendu conseil 2nd degree de 4/06/2014) sois à la modification progressive de l'horaire d'enseignement de l'Italien. Le dispositif proposé par l'école satisfait complètement les demandes des parents.

5. Bilan des stages d'observation 3ème.

Omissis

6. Préparation de la rentrée 2014.

Previsione effettivi:

172 alunni al primaire (-17 rispetto all'anno in corso)

65 alunni al college (-2 rispetto all'anno in corso)

7. Tarifs 2015/2016.

Tarifs: (voir pièce jointe). Les tarifs 2015/16 sur Naples augmente de environ 0.9% mais de fait ils comprennent les fonds nécessaires à la piscine. Il y a donc un service adjoint pour tous.

Les tarifs à Rome augmentent d'un facteur double, environ 1.5%, en continuant le procès d'approche des tarifs entre Naples et Rome. Sur demande du représentant des parents à propos d'un possible différente modalité de échelonnés des paiements M Chapon clarifie que aucune facturation différente à cette indiquée dans le document joint n'est possible (trois versements). Est cependant possible pour les familles qui le voulaient, payer avec cadence mensuelle (en repartant sur 10 mois la dépense totale - settembre/giugno) en spécifiant avec clarté tel choix à l'administration avec avance. Au front de telle possibilité cependant la facturation arrivera de toute façon selon les trois tranches indiqués en pièce jointe. Le représentant des parents rapporte de quelques problèmes dans la réception des factures. M Chapon demande la plus grande collaboration en indiquent pour chaque paiement les références (classe, élève), pour une attribution correcte qui est autrement impossible.

8. Règlement Intérieur.

Nouvel horaire et organisation de la journée scolaire: le nouvel horaire est présenté et mis au vote pour l'approbation (voir pièce jointe). Tel horaire sera valide depuis le premier jour du prochain an aussi dans le cas d'indisponibilité de la cantine à l'ouverture de l'école. On croit qu'il soit préférable de dès maintenant donner un horaire définitif pour permettre aux familles et aux professeurs un programmation correct. Les enfants mangeront en salle de classe ou en autres espaces jusqu'à la disponibilité de la cantine; seulement s'il se déterminait que la cantine ne sera pas accessible pour la plus grande partie de l'an tel horaire il ne sera pas adopté et il se reprendra ce actuellement en cours.

Sur ce point le représentant des parents met une observation de caractère général et deux observations de caractère spécifique

Observation de nature générale

étant entendu que l'organisation de l'horaire est matière de compétence de l'école qui en a la responsabilité et peut par conséquence, s'il le croit, procéder à toutes modification de manière du tout autonome, la discussion de l'organisation de la journée scolaire et de l'horaire avait déjà été acheminé en conseil d'école de 22/05/2014 (voir verbal du conseil). En telle occasion l'horaire y avait été présenté et des relevées ont été faites relativement au question plus critique:

- horaire de sortie que on voudrait anticiper bien que possible
- sortie du mercredi que on voudrait retarder en étant complexe arriver à l'école aux 12:30
- numéro de jours avec horaire continu, ont demande d'évaluer la possibilité de sortir un second jour aussi (vendredi) avant de déjeuner

Aucune des observations faites n'a été prise en considération dans l'horaire proposé sur qui, contrairement à tout ce qu'a été montré en conseil d'école, aujourd'hui l'école ne semble pas disponible à aucune dialogue vu la vitesse avec qui a voulu procéder.

Observations de caractère spécifique

- L'horaire présenté semble être en contraste avec un des principes selon le quelle a été proposé et c'est-à-dire ce de consentir aux étudiants un grand numéro de pauses et un apprentissage plus efficace. On relève que de 8:30 à 12:00 il y aie un entracte de 3:30 sans pauses.

- Comme déjà proposé en conseil d'école de 22/05/2014 le représentant des parents il demande d'évaluer la possibilité de renvoyer la sortie du mercredi aux 13:45 et, conséquemment, anticiper la sortie des autres jours aux 15:15

Le Proviseur et le Directeur clarifient que:

- l'horaire en effets prévoit une pause entre les 8:30 et les 12:00 qu'il vaudra mieux spécifiée.
- L'horaire au vote constitue un tableau général sur lequel seront possibles ajustements.
- L'horaire au vote entrera en vigueur s'il y a assurances suffisantes que d'ici les premiers mois d'école la cantine sera disponible.

Vote: l'horaire est approuvé avec l'abstention du représentant des parents de Naples.

9. Bilans APEC, AS, fonds sociaux I O.Projets

10. Projets:

- Sciences Physiques année scolaire 2014/2015
- Voyage intégration 6ème
- Bien vivre ensemble

11. Formation sécurité

Omissis

12. Point sur les travaux.

Autorisations: à la demande du représentant des parents sur l'obtention ou moins des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux le Proviseur rapporte qu'elles ne sont pas encore tout obtenues mais que le dossier est extrêmement avancé, si de permettre de continuer à l'évaluation des offres et à l'adjudication relative. Mardi 24 juin, près du STBI à Rome, la réunion est convoquée pour l'évaluation des offres relatives à l'avis pour les travaux à se réaliser à Naples. Le représentant des parents est convoqué, dans cette occasion sera possible d'avoir autres renseignements

13. Questions diverses

Omissis

La nouvelle organisation de l'école française de Naples

Emploi du temps hebdomadaire pour un élève de maternelle et élémentaire

Pour les PS et MS (24h) : Lundi-mardi-jeudi-vendredi

8h30-11h30 : Classe

11h30-11h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

11h45-12h30 : Pause déjeuner (repas à charge des familles, surveillance établissement)

12h30-13h00 : Récréation Cour (sauf pour les PS qui vont à la sieste)

13h00-15h00 : Classe (après le réveil pour les PS)

Pour les mercredis sortie des classes à 12h30, pause déjeuner possible sous réserve d'un effectif suffisant.

GS et CP (26h) : Lundi-mardi-jeudi-vendredi

8h30-11h30 : Classe

11h30-12h15 : Récréation Cour

12h15-12h30 : Passage aux toilettes et lavage des mains

12h30-13h00 : Pause déjeuner (repas à charge des familles, surveillance établissement)

13h00-15h30 : Classe

Pour les mercredis sortie des classes à 12h30, pause déjeuner possible sous réserve d'un effectif suffisant.

Pour les CE1. CE2 (26h) : Lundi-mardi-jeudi-vendredi

8h30-12h00 : Classe

12h00-12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains

12h15-12h45 : Pause déjeuner (repas à charge des familles, surveillance établissement)

12h45-13h30 : Récréation Jardin

13h30-15h30 : Classe

Pour les mercredis sortie des classes à 12h30, pause déjeuner possible sous réserve d'un effectif suffisant.

Pour les CMI et CM2 (26h) : Lundi-mardi-jeudi-vendredi

8h30-12h00 : Classe

12h00-12h30 : Récréation Jardin

12h30-12h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

12h45-13h15 : Pause déjeuner (repas à charge des familles, surveillance établissement)

13h15-13h30 : Récréation Cour

13h30-15h30 : Classe

Pour les mercredis sortie des classes à 12h30, pause déjeuner possible sous réserve d'un effectif suffisant.

Pour les collégiens : inchangé

13h35-14h10 : Pause déjeuner (repas à charge des familles, surveillance établissement)

N.B : Cette organisation peut être amenée à évoluer en fonction des effectifs, contraintes ou propositions des personnels.

■

2015-2016

GRILLES DES TARIFS APPLICABLES
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

				ROME		
		date d'inscription	Janv/mars 2015			Année-scolaire
PREMIERE INSCRIPTION		800 €	500 €			1 300 €
caisse de solidarité (facultatif)				Avril/juin 2015		
				10 €	10 €	
SCOLARITE	Sept/déc 2014	Janv/mars 2015	Avril/juin 2015			
	4/10èmes	3/10èmes	3/10èmes			
- maternelle et élémentaire	1 862 €	1 397 €	1 396 €	4 655 €		
- collège	2 064 €	1 548 €	1 548 €	5 160 €		
- lycée	2 160 €	1 620 €	1 620 €	5 400 €		
RESTAURATION	Sept/déc 2014	Janv/mars 2015	Avril/juin 2015			
- 4 repas / semaine	336,00 €	239,00 €	239,00 €	814 €		
- 4 repas + club / semaine	361,00 €	275,00 €	275,00 €	911 €		
- 5 repas / semaine	414,00 €	297,00 €	297,00 €	1 008 €		
- externe / surveillé	55,00 €	55,00 €	55,00 €	165 €		
EXAMENS		Janv/mars 2015				
BREVET		40 €		40 €		
EPREUVES ANTICIPEES		110 €		110 €		
BACCALAUREAT		260 €		260 €		



GRILLES DES TARIFS APPLICABLES
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016
avec indication des modalités de facturation

				NAPLES		
		date d'inscription			Année-scolaire	
PREMIERE INSCRIPTION		500 €				
caisse de solidarité (facultatif)				Avril/juin 2015		
				10 €	10 €	
SCOLARITE	Sept/déc 4/10èmes	Janv/mars 3/10èmes	Avril/juin 3/10èmes			
- maternelle et élémentaire	2 054 €	1 541 €	1 540 €	5 135 €		
- collège	2 340 €	1 755 €	1 755 €	5 850 €		
EXAMENS		Janv/mars 2015				
BREVET		40 €		40 €		

Comptes PISCINA + 0,88% + 0,86%